

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

 E C R E T N° 213 / PR-SGG

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

A N N E E 1966

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la proclamation du 22 Décembre 1965 ;

VU le décret n°I44/PR du 24 Décembre 1965, portant
formation du Gouvernement,

 E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Pour compter du 28 Avril 1966, M. BOCCO Eugène, Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, pendant l'absence du Dr. Daouda BADAROU.

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

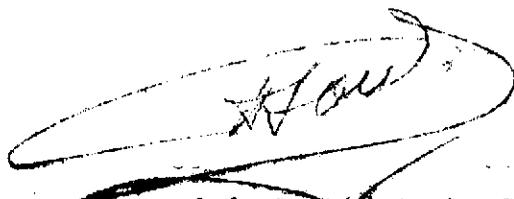
Fait à COTONOU, le 16 MAI 1966

Par le Président de la République,

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Jeunesse et des Sports,



Eugène BOCCO.-



Général Christophe SOGLO.-

AMPLIATIONS :

PR 4 - MENTJ-MSPAS 4 - SGG 4 - IAA 2
Ministères 9 - Gde.Chanc. I - JORD I.